

VILLE
DE
SAULXURES-LÈS-NANCY



Rapport de présentation

COMPTE ADMINISTRATIF

2017

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année.

Ainsi, le compte administratif 2017 du budget a été précédé par :

- Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 7 février 2017 ;
- Le vote du budget primitif qui est intervenu le 28 mars 2017 ;
- La décision modificative n°1 adoptée le 24 octobre 2017.

Les prévisions étant équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat d'exécution est influencé par les écarts éventuels liés au taux d'exécution des prévisions (exécution inférieure aux prévisions en dépenses, exécution supérieure ou inférieure aux prévisions en recettes) induits par le principe de prudence avec lequel doivent être élaborés les budgets des collectivités.

1 – LE FONCTIONNEMENT

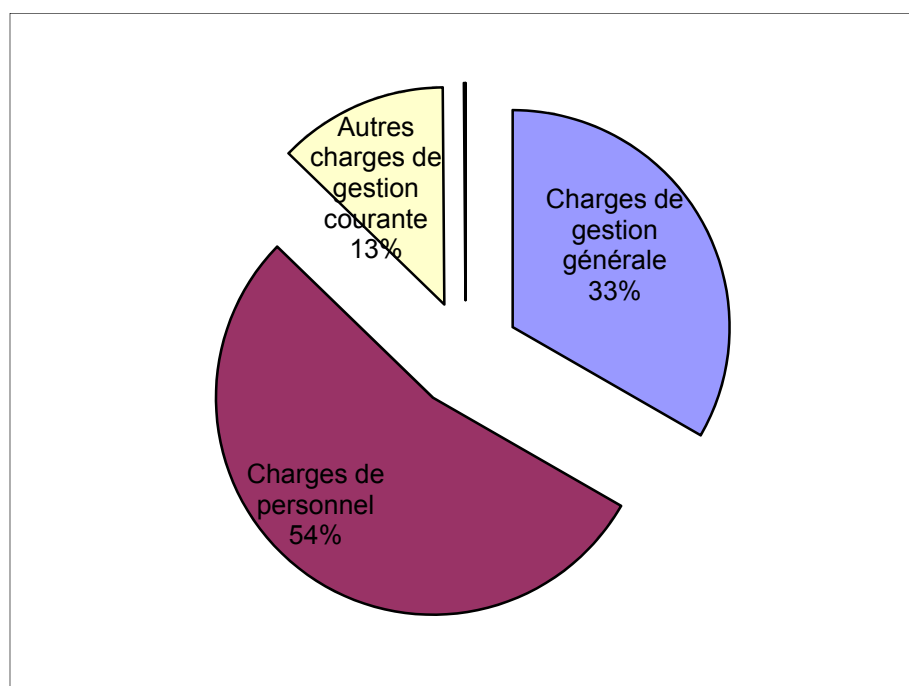
1-1 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement (celles qui donnent lieu à décaissement) sont réalisées à hauteur de 94.66 %.

Ce taux signifie que les prévisions budgétaires continuent à être estimées au mieux et au plus près des besoins recensés, ce qui permet de mobiliser uniquement les recettes nécessaires à la réalisation de l'exercice.

Présentation par chapitre CA 2017

DEPENSES REELLES	Total budgétisé	Réalisé	Taux de réalisation
Charges de gestion générale	749 955 €	697 810,92 €	93%
Charges de personnel	1 162 695 €	1 130 352,66 €	97%
Autres charges de gestion courante	295 840 €	264 714,37 €	89%
Charges exceptionnelles	3 000 €	2 387,43 €	80%
Provisions créances douteuses	2 000 €	- €	0%
Total dépenses de fonctionnement	2 213 490 €	2 095 265,38 €	94.66 %

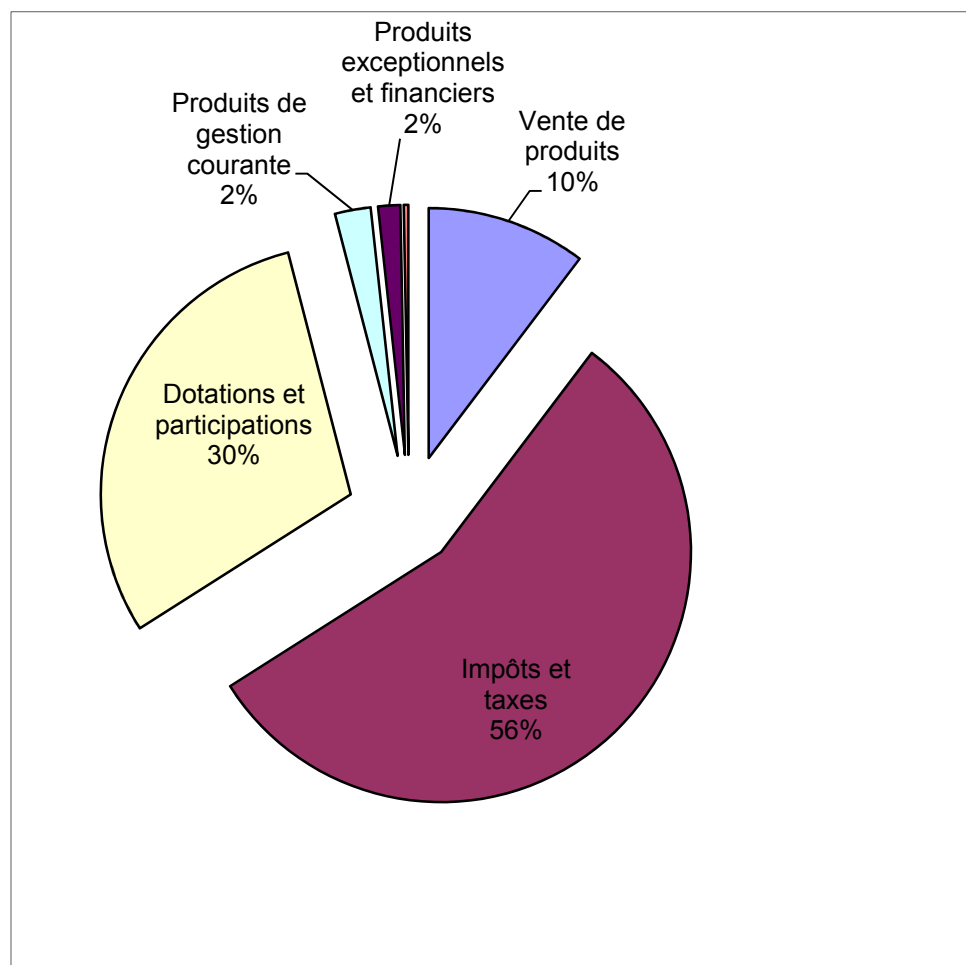


1 -2 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles (recettes ayant donné lieu à encaissement) sont de 2 251 568 €. Si l'on neutralise les produits exceptionnels, elles sont stables par rapport à l'exercice précédent.

Présentation par chapitre CA 2017

RECETTES FONCTIONNEMENT DE	Total budgétisé	Réalisé	Taux de réalisation
Vente de produits	190 850 €	232 215,59 €	122%
Impôts et taxes	1 250 160 €	1 253 636,63 €	100%
Dotations et participations	604 525 €	674 756,99 €	112%
Produits de gestion courante	35 832 €	52 208,14 €	146%
Produits exceptionnels et financiers	305 €	32 168,15 €	722%
Atténuation de charges	1 400 €	6 582,92 €	470%
Total recettes réelles de fonctionnement	2 083 072 €	2 251 568,42 €	108.09 %



1 -3 RESULTAT DE LA SECTION ET CAPACITE D'EPARGNE

Recettes Réelles de fonctionnement		2 251 568.42 €
Dépenses Réelles de fonctionnement		2 095 265.38 €

Solde sur opérations réelles	=	156 303.04 €
En tenant compte des opérations d'ordre,		
Le résultat budgétaire de l'exercice	=	119 729.99 €
Excédent antérieur reporté 2016		444 827.90 €
Excédent de fonctionnement à affecter	=	564 557.89 €

Cet excédent est sensiblement identique à celui constaté en 2016.

La capacité d'autofinancement de la commune se maintient et permettra de venir financer une partie des investissements à venir dans les prochaines années.

2 – L'INVESTISSEMENT

2-1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'équipement sont regroupées au sein des chapitres 20 et 21.

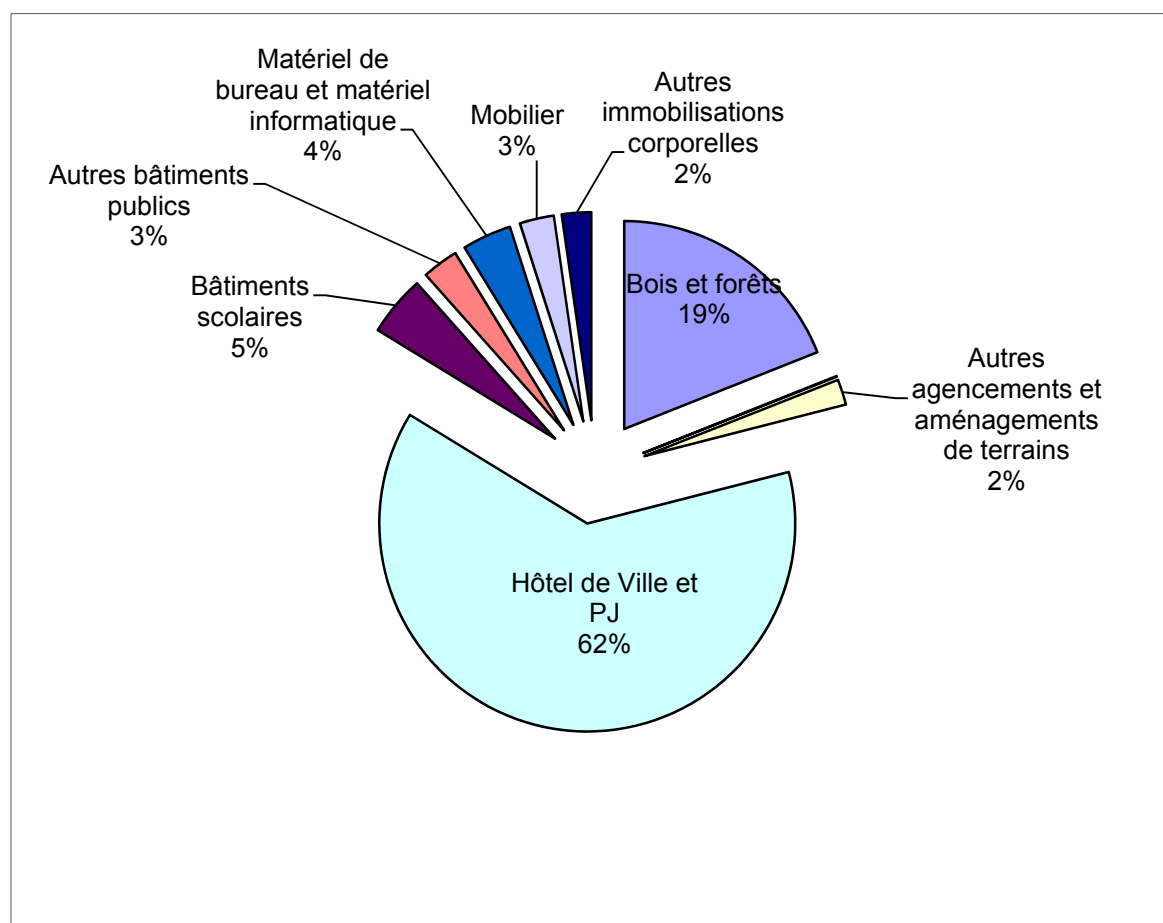
Les dépenses d'investissement CA 2017

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Total budgétisé	Réalisé	Taux de réalisation
20 - Immobilisations incorporelles (études, licences, logiciels...)	80 000 €	20 629,38 €	26%
21 - Immobilisations corporelles	536 980 €	527 145,64 €	98%
Total dépenses d'investissement	616 980 €	547 775,02 €	88.78 %

Le détail du chapitre 21

2117 - Bois et forêts	100 000 €
2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	311 €
2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	10 463 €
21311 - Hôtel de Ville / Pôle Jeunesse	330 685 €
21312 - Bâtiments scolaires	24 690 €
21318 - Autres bâtiments publics	14 806 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	20 178 €
2184 - Mobilier	14 032 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	11 981 €
Total	527 146 €

Les travaux d'équipement ont été marqués principalement par le grand chantier sur le bâtiment de l'Hôtel de ville avec le remplacement des fenêtres, la mise en accessibilité de la salle des fêtes et de la salle du conseil municipal et la création du pôle Jeunesse.



2-2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 315 463 €.

Les recettes d'investissement CA 2017

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Total budgétisé	Réalisé	Taux de réalisation
1022 - FCTVA	48 956 €	41 123,12 €	84%
1068 - Excédent de fonctionnement	193 770 €	193 769,68 €	100%
13 - Subventions reçues	109 045 €	79 158,00 €	73%
16 - Emprunts et dettes assimilées	24 610 €	1 412,10 €	6%
Total recettes d'investissement	376 380 €	315 462,90 €	83.82 %

Le FCTVA s'élève à 41 123 € et correspond aux dépenses d'équipements réalisées en 2016.

Les subventions d'investissement constatées concernent :

Pour le remplacement des fenêtres Hôtel de ville (travaux 2017) :

- 11 466 € au titre du FSIL 2017 (financement à hauteur de 40% du montant HT)

Pour la création du local de rangement au sein de la salle des Fêtes (travaux 2016) :

- 4 755 € au titre de la DETR 2016 (financement à hauteur de 30% du montant HT)

Pour les travaux d'accessibilité du Groupe Scolaire Barrès (travaux 2016) :

- 6 007 € au titre de la DETR 2016 (financement à hauteur de 30% du montant HT)

Pour les travaux d'accessibilité de l'école Maternelle Fléchon (travaux 2017) :

- 5 869 € au titre du FSIL 2017 (financement à hauteur de 40% du montant HT)

Pour les travaux d'accessibilité du bâtiment de l'Hôtel de Ville (travaux 2016 et 2017) :

- 38 960 € au titre de la DETR 2017 (financement à hauteur de 30% du montant HT)

Pour les travaux complémentaires d'accessibilité du bâtiment de l'Hôtel de Ville portant sur la mise en conformité de l'ascenseur (travaux 2016 et 2017) :

- 12 101 € au titre du FSIL 2017 (financement à hauteur de 40% du montant HT)

Le différentiel de 30 000 € entre le total budgétisé et le réalisé pour les subventions reçues provient de l'absence de versement de la subvention de la CAF pour la création et l'équipement du pôle Jeunesse. Cette subvention sera versée sur l'exercice 2018.

2 -3 RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes Réelles d'Investissement		315 462.90 €
Dépenses Réelles d'Investissement		- 547 775.02 €

Solde sur opérations réelles	=	- 232 312.12 €
En tenant compte des opérations d'ordre,		
Le solde d'exécution de l'exercice	=	- 196 019.07 €
Excédent antérieur reporté 2016		+ 78 009.81 €

Besoin de financement provisoire	=	- 118 009.26 €
Restes à réaliser		
		- 45 921.62 €

Besoin total de financement	=	- 163 930.88 €

3 – RESULTAT GENERAL ET AFFECTATION

Le résultat comptable de l'exercice 2017 (résultat de la section de fonctionnement) : 564 557.89 € va être affecté de la façon suivante :

- Une partie seulement en investissement (compte 1068) : 163 930.88 € pour couvrir le besoin de financement en raison des importants investissements réalisés sur cet exercice
- Et d'en reporter le solde : 400 627.01 € en recettes de fonctionnement à la ligne 002 « excédent de fonctionnement reporté »